

CAP 7

COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONNELS
DE LA NATIONALE 7
Quand le concept devient projet (p.10)

CANNET 30 PASSION

► JUIN 2021 . SEPTEMBRE 2021
MAGAZINE MUNICIPAL

WWW.LECANNETDESMAURES.COM

[f/CannetdesMaures](https://www.facebook.com/CannetdesMaures) [ig/villelecannetdesmaures](https://www.instagram.com/villelecannetdesmaures)
[in/ville-le-cannet-des-maures](https://www.linkedin.com/company/ville-le-cannet-des-maures) [t/LeMaures](https://twitter.com/LeMaures)



P.4



P.8



P.12



P.20

P.4
ACTUALITÉS
VACCINATION COVID-19
OÙ EN EST-ON AU CANNET ?

P.8
BUDGET
BILAN 2020, PRÉVISIONS 2021

P.12
TRAVAUX
LA MATERNELLE INAUGURE
SA NOUVELLE CLASSE ET SON
DORTOIR

P.20
CULTURE
LE CHIEN ROUGE AU COMPLET

► JUIN À SEPTEMBRE 2021

SOMMAIRE



P. 6



P. 21



P. 22

MAGAZINE 30

ÉDITÉ PAR :
MAIRIE DU CANNET DES MAURES
83340 LE CANNET DES MAURES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Luc LONGOUR
Maire du Cannet des Maures
Vice-Président de la Communauté de
Communes Coeur du Var

COORDINATEURS :
Richard SPINOSA
et Miguel ARANCIBIA

CONCEPTION ET RÉALISATION :
Laura SPITERI
Pôle Communication et Numérique

PHOTOS : I23RF, MAIRIE, LA POISON,
ODEL EVASION

IMPRESSIION :
Imprimerie Nouvelle - 83700 Saint Raphaël

Diffusion 2 800 exemplaires

Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes
aux lettres, n'hésitez pas à nous contacter.

Ne pas jeter sur la voie publique.

P.6 INFORMATIONS PRATIQUES

Débroussaillage, gardez les bons réflexes

P.11 ÉCONOMIE

Nouvelles entreprises cannetoises

P.16 TRAVAUX

Les Terrasses de la Gare sortiront bientôt de terre

P. 18 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rubrique "Jacques a dit", passion nature au Cannet

P. 21 CULTURE

Fête de la Musique 2021

P. 22 ÉDUCATION ET JEUNESSE

Inscriptions aux services scolaires et péri/extra scolaires 2021/2022

P. 24 SOLIDARITÉ

Maintien à domicile : aides et actions du CCAS

P. 26 ÉTAT CIVIL

Janvier à avril 2021

P. 27 LE COIN PROVENÇAL

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU CANNET DES MAURES

www.lecannetdesmaures.com • [f](#) • [i](#) • [in](#) • [t](#)

ÉDITO



Chères Cannoises, chers Cannois,

Le retour progressif à une vie "normale" s'opère et **nous sommes heureux de vous retrouver** dans nos rues et nos commerces. Toutefois, **restons prudents**. Les gestes-barrières demeurent indispensables pour éviter une nouvelle flambée de l'épidémie en cette période estivale. Quant à **la vaccination, nous vous encourageons à y prendre part** quel que soit votre âge. La Maison de la Fraternité a accompagné plus de trois cents personnes parmi les plus de 75 ans en difficulté de mobilité dans leurs démarches auprès des centres compétents. **Un déconfinement réussi passera par la participation de chacun à l'application des règles en vigueur**.

Si nous sommes aujourd'hui immergés dans la crise sanitaire liée à la Covid-19, **il existe un volet économique à cette crise qu'il nous faut prendre en considération**. Les municipalités en sont des victimes collatérales au même titre que les entrepreneurs et les particuliers (coût net COVID restant à charge pour notre commune en 2020 : 80 000 €).

Au Cagnet des Maures, **la gestion raisonnée des comptes publics exercée depuis une décennie permet aujourd'hui d'amoindrir les effets du choc** et d'accompagner les entreprises locales à notre niveau. Pour mémoire, entre 2013 et 2021, la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État est passée de **790 000 € à 150 000 €, soit cinq fois moins !** Ainsi, entre 2020 et 2021, malgré une nouvelle baisse de 12% des dotations de fonctionnement de l'État, la commune a notamment exonéré de loyers ses locataires professionnels victimes de fermetures administratives.

Parallèlement, **les dépenses de fonctionnement sont stabilisées en vue de conforter la capacité d'autofinancement de la commune**. La recherche d'une gestion plus efficiente doit permettre de maintenir l'étendue et la qualité des services rendus. L'accès des Cannois aux services publics passe également par une politique d'équipement dynamique. Ses investissements et ses achats de proximité visent de plus à soutenir l'économie locale. 5 230 077 € de dépenses d'équipement sont prévues en 2021. Le chantier de construction d'un bâtiment à vocation commerciale **« Les Terrasses de la Gare »** devrait démarrer cette année. Un emprunt d'un million d'euros a été contracté pour ce projet, tout en maintenant l'endettement de la ville en deçà de la moyenne de la strate.

Au niveau culturel, nous espérons être en mesure de vous accueillir nombreux cette année pour une **nouvelle édition du Festival Le Chien Rouge**. Un festival repensé sous un nouveau format puisqu'il s'étalera sur trois jours consécutifs, avec un logo retravaillé et l'ouverture d'un site internet dédié (www.lechienrouge.fr). Nos équipes travaillent actuellement afin d'être en capacité de maintenir la manifestation tout en respectant les consignes gouvernementales liées à la crise Covid-19.

Autre rendez-vous estival phare, **les élections départementales et régionales**. Elles se tiendront les 20 et 27 juin prochain. Nous comptons sur vous pour vous joindre à nous lors de cet événement citoyen essentiel. Chaque vote compte pour bâtir ensemble l'avenir proche de notre territoire.

Chères Cannoises, chers Cannois, mon équipe et moi vous souhaitons une saison estivale pleine de soleil, de sourires, de bonne humeur et de bonne santé. Portez-vous bien et prenez soin de vos proches. **Nous restons à vos côtés.**

Votre Dévoué,

Maire du Cagnet des Maures

Vice-président de la Communauté
de Communes Coeur du Var

4G/5G : OÙ EN EST LE CANNET ?

Le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative, ne reconnaît pas de pouvoir aux maires pour s'opposer à la 5G : « Les maires ne sont pas habilités à adopter une réglementation relative à l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile et destinée à protéger le public contre les effets des ondes émises par ces antennes ». Cette compétence relève exclusivement du secrétaire d'État en charge de la Transition numérique et des Communications électroniques, à la croisée du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes et l'Agence nationale des fréquences ont le soin de déterminer les modalités d'implantation des stations radioélectriques sur le territoire ainsi que les mesures de protection du public contre les effets des ondes qu'elles émettent.

Dans notre commune, trois dossiers ont été déposés par trois opérateurs distincts présents sur les cinq antennes déployées sur notre territoire, Bouygues, Free et SNEF (pour le compte d'Orange). En cas d'installation effective d'une antenne 5G sur la commune, la municipalité réclamera de manière systématique une étude d'exposition aux ondes électromagnétiques.

LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE CONTINUE



Le moustique tigre est vecteur de maladies telles que la dengue et le chikungunya. Parce que le moustique vit près de nos habitations, **la lutte contre sa prolifération est l'affaire de tous**. Pour éviter qu'il ne se reproduise et ne prolifère, il faut détruire ses œufs et donc supprimer les eaux stagnantes dans lesquelles la femelle pond (les coupelles de plantes, les vases, les bâches...).

Pour protéger votre habitation, entretenez vos jardins, réduisez les sources d'humidité et vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et usées.

Renseignements auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé) PACA au 04 13 55 80 10.

LES CHIENS, MÊME TENUS EN LAISSE, SONT INTERDITS DANS L'ESPACE DU PARC MAIRIE



PÉRIMÈTRE D'INTERDICTION DES CHIENS, MÊME TENUS EN LAISSE, DANS LE PARC PELLEGRIN.

Le parc Henri Pellegrin est destiné à la détente et à la promenade. Afin d'en préserver la sécurité et la tranquillité, **son accès est interdit aux animaux, même tenus en laisse, exception faite pour les chiens de personnes handicapées**.

De la même manière, au vu des articles L2122-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales, des dispositions sont prises afin de lutter contre la divagation des chiens et des chats. Ainsi, **tous les chiens circulant sur la voie publique, dans les lieux publics, dans les parcs, promenades et jardins communaux ouverts au public et sur les terrains d'évolution sportive doivent, même accompagnés, être tenus en laisse**.

Il est aussi rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent en assumer la propreté. Ainsi, **chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas le domaine public**.

Les arrêtés réglementant la circulation et la divagation des animaux domestiques sur la voie publique, et les déjections canines, sont téléchargeables sur le site internet de la ville.

COVID-19 : LA VACCINATION DANS NOTRE COMMUNE

Dès le lancement de la campagne vaccinale en janvier 2021, le CCAS a pris contact avec l'ensemble des personnes éligibles recensées (533 personnes de plus de 75 ans) afin de faciliter notamment la prise de rendez-vous par internet et pour les personnes non mobiles le transport vers le centre du Luc.

À ce jour, 368 personnes ont contacté le CCAS (dont une bonne partie de moins de 75 ans) et la quasi-totalité a obtenu un rendez-vous de vaccination auprès du centre du Luc ou à proximité.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la campagne de vaccination en cours, la Maison de la Fraternité est à votre écoute au 04 94 50 08 21 ou par courriel à l'adresse ccas@lecannetdesmaures.com.

NUISANCES SONORES : CE QUE DIT LA LOI



Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. Les dispositions de l'arrêté préfectoral paru en septembre 2002 s'appliquent à tous les bruits de voisinage (sauf activités relevant d'une réglementation spécifique).

Sur la voie publique, dans les lieux publics ou accessibles au public, sur les terrasses ou dans les cours et jardins des cafés, restaurants, ne doivent pas être émis de bruits susceptibles d'être gênants par leur intensité, leur durée, leur charge informative ou l'heure à laquelle ils se manifestent.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les dispositions légales encadrant les nuisances sonores et les bruits de voisinage sur notre site internet, rubrique "Cadre de vie - Sécurité - Nuisances sonores". L'arrêté préfectoral définissant les termes de ces restrictions est disponible en téléchargement en bas de page de cet article.

Informations complémentaires ou déclarations sont possibles auprès de nos policiers municipaux disponibles H24 au numéro 06 70 94 55 60.

ODEL VACANCES : INSCRIPTIONS OUVERTES

L'association ODEL Evasion organise chaque année des séjours, colonies de vacances et événements tout public. Les inscriptions aux séjours dédiés aux 4/17 ans sont ouvertes jusqu'à la fin des vacances d'été sous réserve de disponibilité.

Les séjours multiactivités sportifs ou culturels se déroulent en France et en Corse.

La brochure est disponible en libre téléchargement sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com. Pour trouver l'article dédié, taper le mot clé "ODEL" dans le module de recherche.

Informations et réservations sur le site www.odelevasion.fr ou auprès des équipes Odel Evasion disponibles au 04 94 92 59 85.



FEUX DE FORÊT ET DÉBRIS CE QU'IL FAUT SAVOIR

MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION MISES EN OEUVRE

Une surveillance des massifs forestiers est réalisée par le Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) ainsi que par le Conseil Départemental, la RNPLM, l'ONF... qui ont également pour mission de sensibiliser et d'informer le public.

Un arrêté préfectoral réglemente en période estivale la pénétration dans les massifs forestiers y compris pour les piétons selon les niveaux de risque. Du 21 juin au 30 septembre, une mise à jour quotidienne de la carte est réalisée sur www.var.gouv.fr ainsi que sur le site internet de la commune et un affichage extérieur est fait en mairie.

Des aménagements de terrain sont organisés en matière de défense contre l'incendie et entretenus par la Communauté de Communes ainsi que par le Conseil Départemental : pistes coupe-feu et citernes d'eau.

La commune quant à elle gère le réseau des poteaux incendie, veille au débroussaillage obligatoire et soutient l'action du CCFF.

RÉGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU	RÉGLEMENTATION À L'INTÉRIEUR DES BOIS, FORÊTS, LANDES					
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Porter ou allumer un feu						
Fumer *	TOLÉRÉ					
Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : <ul style="list-style-type: none"> • Obligation Légale de Débroussaillage • Végétaux infestés par des organismes nuisibles • Travaux agricoles/forestiers 		POSSIBLE si absence de vent sauf si épisode de pollution d'air ** Sur déclaration en mairie				
Ecobuer (horticulteurs)	POSSIBLE					
Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	si vent inférieur à 40 km/h sauf si épisode de pollution d'air **					

Légende tableau :

* Uniquement en forêt (aucune restriction dans la zone des 200m).

** Pour connaître les données de pollution de l'air sur votre commune : www.airpaca.org .

Il est interdit en tout lieu (autre que dans la zone des 200m réglementés) et en tout temps de brûler les déchets y compris les déchets verts (déchets de jardin, taille...) selon l'arrêté préfectoral en vigueur.

Il est interdit dans les bois, forêts, landes, maquis et garrigues, de jeter des objets en ignition (ex : mégots de cigarette).

ROUSSAILLEMENT



LE DÉBROUSSAILLEMENT : LA MEILLEURE DES PROTECTIONS

Selon l'article L 134-6 du code forestier, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur les terrains et les chemins d'accès à moins de 200m des bois, forêts, landes, maquis ou garrigues. Pour savoir si vous êtes situés à moins de 200m d'une zone à risque, vous pouvez consulter le site internet de la commune ou le site sigvar.org (zone d'exclusion).

Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif) ainsi que sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Bon à savoir : débroussailler, c'est assurer une rupture suffisante de la masse végétale dans le but de diminuer l'intensité et la proportion des incendies. Débroussailler ne consiste pas en l'éradication définitive de la végétation.

S, MAQUIS, GUARRIGUES ET À MOINS DE 200M DE CES ESPACES

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général			TOLÉRÉ		
			POSSIBLE si vent inférieur à 40 km/h sauf si épisode de pollution d'air **		

1. Entre 8h et 16h30 par vent faible, éloigné des arbres.



2. Surveillance permanente avec moyen d'extinction.



3. En fin d'opération : extinction totale du foyer par « noyage ».

À certaines périodes de l'année, il est interdit de faire du feu, d'utiliser du matériel provoquant des étincelles et de fumer dans des espaces sensibles, selon le tableau ci-dessus.

NB : Du 1^{er} juin au 30 septembre, il est interdit d'utiliser un barbecue (allumer un feu de cuisson) dans une zone à moins de 200m des bois, forêts, landes, maquis ou garrigues si ce dernier n'est pas fixe, attenant à un bâtiment et équipé d'un dispositif pare-étincelles.

Pour tout complément, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est téléchargeable sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com, rubrique "Cadre de vie/Prévention des risques" et disponible en libre accès au format papier au pôle Urbanisme et Développement durable (Hôtel de Ville).

BUDGETS

BILAN 2020 ET PRÉVISIONS 2021

Le budget prévisionnel 2021 de la ville était voté le 24 février dernier. L'occasion de revenir sur la gestion du budget 2020. La ville du Cannet des Maures s'est fixée plusieurs priorités :

- **Limiter l'évolution de la hausse des dépenses de fonctionnement courantes** face à la baisse des dotations de l'État, et ce dans un contexte d'incertitudes lié à la crise sanitaire, économique et sociale.
- **Maintenir l'étendue et la qualité des services rendus aux Cannetois.**
- **Maintenir un niveau d'endettement inférieur** à la moyenne nationale des communes de même strate démographique.
- **Soutenir l'économie locale par ses achats de proximité** et par sa **politique d'équipement**. La commune prévoit de réaliser 5 230 077 € de dépenses d'équipement en 2021. Sont notamment programmés les travaux liés à la construction d'un bâtiment multiusages *Les Terrasses de la Gare*.
- **Prendre en compte la contrainte environnementale et climatique** dans les différents secteurs d'intervention de la commune.
- **Rechercher systématiquement des financements extérieurs** : fonds de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et des autres financeurs.

2020

BILAN DU BUDGET RÉALISÉ

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 5 359 975 €

CHARGES DE PERSONNEL

Frais de personnel (rémunérations, équipements, fournitures...)

3 533 384 € ramenés à 3 048 214 €
en tenant compte des atténuations de charges

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Dépenses courantes, prestations de service

974 674 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Subventions CCAS, associations, participations syndicats intercommunaux...

402 417 €

CHARGES FINANCIÈRES

Intérêts de la dette

28 742 €

DONATIONS, PROVISIONS, IMMOBILISATIONS ET

CHARGES EXCEPTIONNELLES

420 758 €

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT : 1 515 886 €

.....➔ **828 000 €**
Secteur scolaire (travaux aux écoles, agrandissement et climatisation)

.....➔ **220 000 €**
Voirie, réseaux, mobilier urbain

.....➔ **136 000 €**
Terrasses de la Gare (études et réseaux)

.....➔ **100 000 €**
Parc Frédéric Mistral

.....➔ **79 000 €**
Environnement et milieux naturels

.....➔ **50 000 €**
Vieux-Cannet (études et travaux)

.....➔ **26 000 €**
Achat d'un minibus pour le transport à la personne des seniors

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 6 470 803 €

.....➔ **4 006 089 €** - Impôts et taxes

.....➔ **389 345 €** - Reprise d'excédent de fonctionnement 2019

.....➔ **171 214 €** - Dotation Globale de Fonctionnement

.....➔ **611 184 €** - Autres dotations et participations

.....➔ **675 167 €**
Redevances services, loyers, remboursements liés aux frais de personnel

.....➔ **617 804 €**
Reprises sur provisions, comptabilisation en investissement de certains travaux réalisés par le personnel communal

En 2020, la commune dégage avec une recette exceptionnelle un excédent de fonctionnement de **1 110 828 €**. Ce chiffre représente la différence entre toutes les recettes de fonctionnement encaissées et toutes les dépenses de fonctionnement réalisées.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La commune du Cannet des Maures compte un total de 92 agents (49 femmes, 43 hommes).

Les dépenses prévisionnelles 2021 du **budget principal et des budgets annexes s'établissent à 15 033 811 €** dont 7 673 703 € en fonctionnement et 7 360 107 € en investissement.

BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses d'équipement prévisionnelles 2021 totalisent 5 230 078 €. Outre les travaux relatifs à la construction d'un bâtiment multi usages à proximité de la gare et les crédits reportés pour solder l'opération d'extension de l'école maternelle, sont prévus également en 2021 des travaux de rénovation et d'aménagements (mairie, écoles, locaux à usage professionnel...), des études sur le diagnostic sanitaire de l'église du Vieux-Cannet, reprise de l'éclairage du stade avec des éclairages LED plus économes en énergie, la création de jardins familiaux (acquisitions foncières, forages), des plantations et fleurissements, la reconstruction du mur de soutènement du chemin du Bouillidou, la création d'une voie nouvelle au quartier des Arnavès, des travaux d'amélioration du réseau pluvial du quartier La Pardiguière, des études environnementales, l'informatisation et la numérisation des services municipaux...

BUDGETS ANNEXES

Le budget annexe de l'eau potable : les dépenses d'équipement nouvelles en 2021 s'établissent à 603 986 €. Sont prévus en 2021 les travaux d'extension et de renouvellement du réseau dans les quartiers des Arnavès, des Latty, des Costettes et Perrache, la prospection par forage d'une nouvelle ressource d'eau potable et l'actualisation du Schéma Directeur de l'Eau Potable. La dette est nulle au 1^{er} janvier 2021.

Le budget annexe de l'assainissement : les dépenses d'équipement nouvelles en 2021 s'établissent à 1 099 740 €. Celles-ci portent sur l'actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement, l'extension du réseau dans les quartiers des Arnavès et des Latty, et sur la réfection de réseau dans le quartier de Bachas en bordure de la RN7. La dette au 1^{er} janvier 2021 est de 1 525 943 €. Cette dette est essentiellement liée à la construction en 2013 d'une nouvelle station d'épuration.

DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE

DETTE DE 2008 À 2021



En janvier 2021, la dette est supérieure à janvier 2015 suite à **deux nouveaux emprunts**. **Le premier** pour financer le programme d'investissement 2019 (travaux de voirie, réhabilitation du bâtiment Giono...). **Le second** pour un montant de 1 000 000 € en 2020 pour financer la construction du bâtiment multi usages « *Les Terrasses de la Gare* ». Cette offre de services plus importante renforce la dynamique économique du centre-ville au profit des Cannetois.

UNE DETTE PAR HABITANT AU 1^{ER} JANVIER 2021 INFÉRIEURE DE 30 % À LA MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE



INTERVIEW CROISÉE

M. LE MAIRE ET M. GROSSO, CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, NOUS LIVRENT LEUR VISION COMMUNE POUR L'AVENIR DE CAP7



À DROITE M. LE MAIRE JEAN-LUC LONGOUR, À GAUCHE M. JEAN-PIERRE GROSSO, CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOUS DEUX POSANT DEVANT LA SIGNALÉTIQUE "CAP7" PRÉSENTE À L'ENTRÉE DE LA NATIONALE DANS LE SENS LE LUC-LE CANNET. PLUS DE 80 ENTREPRISES Y SONT RÉPERTORIÉES.

CAP7

CARTE D'IDENTITÉ DE CAP 7

Cette galerie commerciale à ciel ouvert compte un peu plus de **80 entreprises réparties sur 65 hectares** aux abords de la nationale 7. L'ensemble de ces commerces représente un **chiffre d'affaires global d'environ 70 millions d'euros**. Les services représentés : la restauration, l'alimentaire, l'automobile, les grandes surfaces...

Décrivez-nous le projet CAP7 ?

M. le Maire - La municipalité, dans le cadre d'une aide au redémarrage économique après l'épisode de pandémie que nous vivons, va participer à la promotion de tous les commerces installés sur la nationale 7, soit une centaine en tout. Il s'agira d'une **communication groupée autour d'un logo unique**, le logo CAP7. Le fait d'unir ces commerces sous une même entité permettra de construire avec eux un futur boulevard urbain qui reliera Le Cannet au Luc le long de la nationale 7. Ce ne sera plus une nationale avec une implantation de commerces anarchique, autonome, mais un **boulevard urbain organisé et donc plus attractif** parce que (re)connu et fonctionnel.

Quelles sont les filières professionnelles représentées ?

M. Grosso - La filière alimentaire, les marchés de bouche, l'automobile, les services à la personne, le tertiaire, les banques, les assurances et beaucoup d'autres... Ce sont **entre 80 et 100 entreprises qui appartiennent à huit grandes familles**. Nous allons

tâcher de leur donner une visibilité qui permettra de **créer un continuum entre la nationale 7, le centre-ville et Varecopole**. Il est important de maintenir un lien social attaqué de toute part par la crise actuelle.

Il n'y aura donc pas d'opposition entre les commerces de centre-ville et ceux de CAP7 ?

M. le Maire - On parle bien de **continuité, de complémentarité**, de telle sorte que les gens qui sortiront au rond-point de l'autoroute pour fréquenter cette **galerie commerciale à ciel ouvert** aient envie de venir en centre-ville pour y trouver un parcours d'art, une sérénité avec le retour de la nature en ville, une gare qui nous situe entre Nice et Marseille, Paris et Vintimille, une aire de sport et un technopôle. Il faut imaginer une complémentarité de l'économie. Le sujet est d'une telle importance que nous avons dans notre équipe un conseiller municipal et un agent dédiés à cela exclusivement. C'est cela un projet de territoire.

L'intégralité de cette interview est à retrouver sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com et sur les réseaux sociaux officiels facebook et youtube à partir du 1^{er} juillet.

AMAP DES MAURES PRODUCTEURS LOCAUX

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne cannoise. **Le groupement intègre cette année de nouveaux producteurs locaux.** Selon les saisons et le contrat souscrit, vous profitez de légumes, de fruits, de pain, de vin, de fromages, de miel, de viande...

amapdesmaures@orange.fr
Site internet : amapdesmaures.over-blog.org
Facebook : @amapdesmaures



CAROLE DAMMAN COACH SCOLAIRE, ADO ET PARENTAL

Carole Damman est **coach professionnelle certifiée, spécialisée dans l'accompagnement des élèves, adolescents et coaching parental** (Haute école de coaching), pour répondre à un besoin personnel, familial ou professionnel, résoudre un conflit, désamorcer une situation de crise ou retrouver confiance en soi et motivation.

Tél. : 06 74 12 58 57
Facebook : @carolecoachingscolaire

INES SERVICES AIDE À LA PERSONNE

La société propose des **services pour les familles et particuliers** pour apporter une aide dans l'accomplissement des tâches et activités de la vie quotidienne: subvenir aux besoins de suppléance, accompagner, entretenir et maintenir dans leur cadre de vie des personnes âgées et handicapées.

Adresse : 150 RDN7 - CAP7 Quartier Causserene
Tél. : 04 83 27 11 72



EMILIA LANGLOIS SOPHROLOGUE

Sophrologue pour enfants, adolescents, adultes et accompagnement parcours PMA. Séances individuelles et collectives, ateliers, stages en cabinet, visioconférence ou à domicile. Devenez acteur de votre vie. Apportez calme, détente, mieux-être à votre quotidien grâce à la sophrologie.

Adresse : 181 av de Verdun Rés. Les Cèdres Bât. B
Tél. : 06 71 02 86 43
Site internet : emilialanglois-sophrologue.com

SOLYT' GESTION ASSISTANTE INDÉPENDANTE

Secrétaire et Assistante indépendante pour les professionnels et les particuliers.

Gestion administrative et comptable, secrétariat, gestion des achats, suivi de trésorerie et gestion financière.

solytgestion@outlook.fr
Tél. : 07 84 38 88 55
Site internet : <https://assistance.cloud>



IMMOBILIER DU VAR EXPERT IMMOBILIER

Yannick Wojtkowski propose trois services distincts :

- **Expertise immobilière,**
- **Transactions immobilières et viager,**
- **Prises de vues avec drones.**

Tél. : 06 26 01 32 93
immobilierduvar@gmail.com



LA CLASSE N°7 DE L'ÉCOLE MATERNELLE LEÏ PICHOUN EST PRÊTE À ACCUEILLIR SES OCCUPANTS.

L'ÉCOLE MATERNELLE LEÏ PICHOUN RÉCEPTIONNE SA NOUVELLE CLASSE ET SON DORTOIR

Les travaux de construction et d'extension de l'école se terminent en ce qui concerne la classe n°7 et l'élargissement du dortoir.

Le nouveau dortoir est dès à présent accessible. Il offre une superficie d'environ 70m² et permet le couchage d'une soixantaine d'élèves contre une quarantaine avant travaux.

La nouvelle classe accueillera ses pensionnaires à compter de la rentrée de septembre 2021. L'été permettra aux équipes d'aménager les intérieurs avec des agréments mobiliers (portemanteaux, armoires, placards...). Elle vient en remplacement de l'algeco (classe provisoire) utilisé par une vingtaine d'enfants.

UN EMBELLISSEMENT DES EXTÉRIEURS

Les équipes des bâtiments et des espaces verts de la mairie n'ont guère chômé afin d'offrir aux élèves et à l'équipe enseignante un cadre de travail attractif et naturel en lien avec la **politique de retour de la nature en ville** initiée par la municipalité avec l'opération "Ville verte".

Ainsi, les abords du portail d'entrée ont été végétalisés par le biais de deux espaces de part et d'autre du portail. L'espace de plantation des arbres et arbustes a été délimité par un muret en pierre construit dans le style du muret existant à l'école élémentaire Denis Tissot.

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU DE LA PARDIGUIÈRE ET GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le schéma directeur de l'assainissement pluvial est un document de planification de la gestion des eaux pluviales qui permet de dresser une cartographie complète et détaillée des eaux pluviales et de définir les orientations pour **améliorer sa gestion qualitative et quantitative** notamment sur les périodes de fortes pluies.

À ce jour, l'étude permettant la définition de ces orientations est terminée et doit être **présentée aux habitants des quartiers concernés** dans le courant du mois de juin.

DÉSIMPERMÉABILISATION DES SOLS EN CENTRE-VILLE

Dans le contexte du projet "Ville verte", la commune **poursuit les plantations dans divers quartiers** : Clos d'Azur, Recoux, Vieux-Cannet, Argelas/Les Genêts ou encore parking Giono. Pour ces seuls quartiers, **cela représente une trentaine d'arbres**.

En parallèle à cette démarche, des actions sont menées afin de **lutter contre l'imperméabilisation des sols**. Ainsi, sur l'avenue de la 4^{ème} République ont été installées des jardinières en pleine terre. Elles permettent également de redonner aux arbres un espace de respiration et de diminuer l'impact des hausses de température en centre-ville en période estivale.

Ces jardinières offrent enfin une surface de fleurissement supplémentaire, participant à l'embellissement global de la ville.



CI-DESSUS ET CI-DESSOUS, INSTALLATION DE JARDINIÈRES PLEINE TERRE AVENUE DE VERDUN, AVEC PAILLAGE (FABRIQUÉ EN INTERNE) POUR MAINTENIR L'HUMIDITÉ ET DIMINUER LA CONSOMMATION D'EAU.



EXTENSION DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Depuis la fin d'année 2020, la commune poursuit son programme pluriannuel de travaux d'entretien et d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement avec la rénovation et l'extension des deux réseaux en centre-ville et aux abords du parking de la gare, l'extension du réseau d'eau potable dans les quartiers de Perrache et des Costettes. Ces travaux ont pour but de renforcer et sécuriser la distribution en eau potable pour les habitants ainsi que la sécurité incendie. Ils permettront également de **raccorder le futur chantier des Terrasses de la Gare** aux réseaux existants.

En quelques chiffres, cela représente 1 000 mètres d'extension du réseau d'eau potable et 120 mètres de réseau d'assainissement qui ont été renouvelés. Six bornes incendie ont été installées afin de sécuriser les espaces.



TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU DE L'AVENUE DE VERDUN, MARS 2019.



RÉFECTION DU MUR D'ENCEINTE GRÂCE AU CHANTIER D'INSERTION ADESS QUI S'EST DÉROULÉ EN MARS 2021.

VIEUX-CANNET

LE PLAN PLURIANNUEL DE RÉHABILITATION CONTINUE

Un plan pluriannuel de réhabilitation du Vieux-Cannet est en cours et durera jusqu'en 2026. En 2021, les travaux ont porté sur les sanitaires en entrée du village et le cimetière.

Dans le périmètre du cimetière, certaines stèles ont été réorganisées afin d'être mieux identifiées suite à des chutes ou à l'usure. Le mur d'enceinte a également subi une réfection par le biais d'un chantier d'insertion. Le travail a été fait en respectant la technique et le thème du lieu avec des pierres sèches et sans béton. Les travaux ont démarré en décembre 2020 et se sont terminés en mars 2021.

ENTRÉE DU VIEUX-CANNET

Les aménagements ont consisté à mettre en valeur le parking par des finitions : un mur de soutènement en pierres surmonté d'un garde-corps a été posé, permettant d'admirer le panorama en toute sécurité. Il amorce également un accès vers le boulevard Saint-Louis à partir du parking.

En 2021 sont prévues la finalisation du bâtiment des sanitaires avec une fresque

réalisée par l'artiste cannois Yvon Kergal, et l'amorce de la descente vers le boulevard Saint-Louis qui sera effectuée par le biais d'un chantier d'insertion socio-professionnel.

PETIT PATRIMOINE RURAL NON PROTÉGÉ

Cet appel à projet est mis en place par la Région et vise à subventionner des travaux de réfection de mise en valeur du patrimoine non protégé par les Monuments Historiques. La ville a candidaté afin d'y intégrer les travaux de réhabilitation de la chapelle Saint-Jean et de l'entrée du vieux cimetière. Elle travaille



MUR DE SOUTÈNEMENT INSTALLÉ À L'ENTRÉE DES SANITAIRES DU VIEUX-CANNET

actuellement en collaboration avec un architecte du patrimoine afin de chiffrer l'ensemble des travaux. La réponse est attendue dans le courant de l'été.





LES TERRASSES DE LA GARE

LES TRAVAUX DÉMARRERONT À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021

Le chantier devrait se terminer en fin d'année 2022.

Suite à la consultation des entreprises lancée par le biais d'un marché public, les dix lots pour la construction des Terrasses de la Gare ont été attribués et notifiés aux entreprises courant mai. **La phase de préparation des chantiers** débutera dans le courant de l'été. L'installation et le démarrage effectif des travaux sont prévus pour la rentrée de septembre.

Les travaux s'étaleront sur une période d'environ quinze mois. La réception du bâtiment est projetée pour fin d'année 2022 sous réserve des bonnes conditions d'exécution.

MARCHÉ, BROCANTE ET STATIONNEMENT AUX ABORDS DE LA GARE

Durant cette période, **le marché sera maintenu** en lieu et place habituels. En revanche, **la brocante sera déplacée** sur le parking du Recouv et reliée au centre-ville par le biais de la passerelle de l'Avenir.

Le parking compris entre la passerelle et le pont Saint-Louis sera clos, il ne sera pas possible d'y stationner ni d'y circuler, la zone étant utilisée par les entreprises durant tout le déroulement du chantier.

RAPPEL DU PROJET

Les bâtiments seront constitués d'un rez-de-chaussée réhaussé de deux étages. Il s'agit de **deux grands ensembles symétriques séparés par un noyau central**.

En rez-de-chaussée seront accueillis des locaux commerciaux d'une surface d'environ 50 m² chacun. **Au premier étage** seront installés des ensembles de bureaux d'une surface d'environ 150 m² chacun.

Le dernier étage sur une surface de 280 m² hébergera un restaurant et ses deux terrasses avec point de vue sur le centre-ville et point d'horizon sur le Vieux-Cannet. Le bâtiment sera doté

d'un large parvis abrité par une **couverture photovoltaïque** en forme d'auvent. Les deux champs de panneaux représentent une surface de 800 m². Ils permettront de produire environ 110MWh d'électricité par an. Sachant que la consommation communale d'électricité (bâtiments communaux et éclairages publics) est actuellement de l'ordre de 600MWh par an, **cette couverture permettrait de répondre à notre consommation énergétique à hauteur de 18%**.

LABELLISÉ BÂTIMENT DURABLE MÉDITERRANÉEN EN PHASE DE CONCEPTION

Le choix fait dans les matériaux de construction et dans les matériels d'exploitation pour la réalisation de ce programme **a permis d'obtenir le label DBM au niveau argent** lors du passage en commission en juillet 2020 à Marseille.



PROGRAMME DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DE LA VILLE

Dans l'optique de lutter contre le réchauffement climatique, la ville a mis en place un **programme de production d'énergies renouvelables qui s'étalera sur les six prochaines années.**

Y est intégré un programme pluriannuel de travaux qui permettra **l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.**

L'objectif final vise à produire suffisamment d'énergie verte de façon autonome pour répondre aux besoins électriques annuels des équipements communaux (bâtiments et éclairage public) de manière à réduire l'empreinte énergétique de la ville sur son environnement et **participer à son échelle à l'indépendance énergétique de la France** telle que définie dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

CI-DESSUS ET CI-CONTRE, VUE D'ARCHITECTE DU PROJET DES TERRASSES DE LA GARE.



JACQUES A DIT

PASSION NATURE AU CANNET DES MAURES

La chaleur arrive, il faut aider nos plantes pour qu'elles passent un bel été et ne succombent pas à la canicule. Vite, à l'ombre de nos arbres !

Vos fleurs, vos buissons et potagers seront prêts à affronter Hélios grâce aux belles cuvettes paillées que vous aurez réalisées pour accueillir l'eau salvatrice.

Voici quelques conseils et retours d'expériences pour éviter le stress hydrique de nos plantes.



Le paillage

Du soleil tes plantes tu protégeras !

Le paillage pour être efficace doit avoir une épaisseur d'au moins cinq centimètres car non seulement il évite le dessèchement de la terre mais surtout il isole le sol des hautes et basses températures (- 8°C par rapport à la température ambiante).

Le paillage ou "mulch" peut avoir plusieurs formes :

- Le broyat maison fabriqué avec un broyeur personnel. Vous pouvez aussi vous rapprocher d'un entrepreneur de jardins qui peut en céder.
- La tonte de gazon à étaler en fines couches superposées pour que l'herbe sèche en évitant qu'elle ne touche le collet car il y a un risque de brûlure lors du processus de compostage.
- Les feuilles sèches.
- La paille ou même l'herbe sèche mais attention aux graines de plantes indésirables.
- Un peu plus onéreuse, l'écorce de fèves de cacao.

En paillant, on imite la Nature. Si vous observez bien, le sol qui n'a jamais été touché par l'Homme est toujours couvert, de feuilles dans les forêts, d'herbe dans les prairies...





Arroser - oui mais comment ?



SYRPHÉ ADULTE.

Attention, jamais sur le feuillage ! Installer un goutte à goutte supprime la corvée d'arrosage manuel mais cette corvée a du bon car elle permet de s'approcher des plantes et de voir nos insectes auxiliaires (coccinelles ou syrphes, ces mouches déguisées en abeilles qui font du vol stationnaire pour déguster du nectar. Leurs larves sont des monstres pour les pucerons).

Arroser le soir ou le matin ? Le schisme depuis que l'Homme est jardinier... Dans notre monde moderne, nous arrosons souvent avec le robinet d'eau potable. L'eau étant froide, il y a risque de choc thermique pour les racines et de brûlures pour les feuilles car les gouttes d'eau deviennent de véritables loupes qui brûlent le feuillage. Les horticulteurs et les maraîchers ont souvent de grosses cuves pour chauffer l'eau avec le soleil.

Personnellement je préfère arroser le matin. Il fait frais, les plantes ont la même température que l'eau et le jardin est plus agréable, c'est un bon moment de détente avec le lever du soleil et les gazouillis des oiseaux. J'arrose au tuyau directement sur le pied du plant en veillant à ne pas mouiller les feuilles.

Au potager, cela se fait à la raie. Le sol étant paillé, n'hésitez pas à arroser davantage car le paillage en absorbe une certaine quantité.

Une petite partie de l'eau va s'évaporer dans la journée ce qui va humidifier le dessous des feuilles. Elles l'absorberont par leurs stomates (les "pores").

L'arrosage du soir doit se faire assez tard car les plants sont chauds et il faut attendre qu'ils baissent en température pour éviter le stress. Par contre, bassiner (arroser le feuillage) une plante stressée par la chaleur est une bonne astuce car l'humidité reste toute la nuit sur les feuilles et les hydratera. Pour peu qu'il soit l'heure du barbecue ou de l'apéritif, ce ne sera que plus agréable !



TÉMOIGNAGE

Je tenais à dire un grand merci aux agents des services techniques de la commune du Cannet des Maures, voirie et espaces verts, pour l'entretien des routes, des espaces verts et le nettoyage urbain des chemins, des ronds-points et des trottoirs et espaces piétons !

Tous les matins, je les vois travailler, entretenir les arbres, couper les mauvaises herbes, tailler les haies, débroussailler, passer la balayeuse et le souffleur dans toute la ville. La ville est très bien entretenue, très propre et très fleurie, cela fait plaisir à voir !

Un grand merci à vos équipes municipales ainsi qu'à vos agents pour tout le travail effectué chaque jour.

LORENZO

Vous avez des combines, des astuces, des retours d'expérience à partager ? Contactez-nous, nous nous ferons un plaisir de les partager ! Envoyez vos témoignages au pôle Communication à l'adresse direction.communication@lecannetdesmaures.com.



FESTIVAL LE CHIEN ROUGE

LA POISON CLÔTURERA LE WEEK-END

CRÉDITS PHOTOS : LA POISON



CI-DESSUS, LA POISON SERA SUR SCÈNE DIMANCHE 18 JUILLET.
CI-DESSOUS, AFFICHE OFFICIELLE DU FESTIVAL



LE CANNET DES MAURES
PRÉSENTE

LE CHIEN ROUGE

16 - 17 - 18 JUILLET FESTIVAL 2021

OFFERT
PAR LA
VILLE

LADIES BALLBREAKER LA POISON
COCK ROBIN

CELTIC KANAN - JUDE TODD - RED BEANS & PEPPER SAUCE

RENSEIGNEMENTS : 04 94 50 35 20

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU FESTIVAL
www.lechienrouge.fr

LE CANNET
DES MAURES
VILLE NATURE ET CULTURE

Ce trio électro-rock se veut un remède aux pressions ambiantes. Mélange de rock sauvage, de punk, d'électro et de wave, il se dégage de leur prestation sur scène des airs de surnaturel.

Le groupe se forme en 2016 et cherche tout de suite à casser les codes et suivre une voie anti-conformiste. Moon, David et Daniel sortent leur premier opus en mars 2017 et enchaînent les concerts. Venu tout droit du futur, ils enchanteront votre soirée et seront l'antidote aux maux contemporains.

NOUVELLE FORMULE POUR CETTE ÉDITION 2021

Pour rappel, **cette année, le festival** se déroulera sur trois jours consécutifs. Samedi après-midi, une bourse musicale sera accessible ainsi que diverses animations à savourer en famille ou entre amis. Les Ladies Ballbreaker (groupe de reprises de AC/DC) et Cock Robin et son groupe animeront les deux premières dates du festival.

Informations complémentaires sur le site internet du festival www.lechienrouge.fr. Renseignements au 04 94 50 35 20 ou par courriel à l'adresse contact@lechienrouge.fr.

LES EXPOSITIONS

DE JUILLET À OCTOBRE

AQUARELLES
PHOTOGRAPHIQUES

Claude Delmas

Inspirées du patrimoine naturel cannetois. Exposition-vente caritative au profit de la Maison de la Fraternité **dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et de la Semaine du Développement Durable.** Après une carrière d'ingénieur, Claude Delmas s'est découvert une passion pour la photographie d'art à travers sa fascination pour les éléments naturels.

*Exposition "Visions sur le Monde, d'autres chemins possibles..."
Vernissage le vendredi 10 septembre à 18h30, jusqu'au 16 octobre, sous réserve de la situation sanitaire.*



TABLEAUX
FIGURATIFS ET ABSTRAITS

Brigitte Varenne

Peintures acryliques et tentations paysagères d'inspiration provençale ou invitation au voyage du palpable à l'impalpable, avec une artiste cannetoise.

Brigitte Varenne De Pierrefeu est née à Draguignan. Après une expérience de libraire, elle se consacre désormais pleinement à son travail de création entre Lyon et le Cannet des Maures, tout en oeuvrant en tant que conseillère culturelle au service du projet artistique cannetois.

Exposition "Promenades insolites" Vernissage le 9 juillet à 18h30, jusqu'au 1^{er} septembre, sous réserve de la situation sanitaire.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour le 21 juin, nos équipes ont concocté un programme éclectique. **Du parvis de la mairie jusqu'à la place de la libération,** venez écouter des rythmes jazz, rock, raggaee...

Vous pourrez ainsi retrouver le **quatuor Da Boogie Pop**, mix habile de soul et rock vintage, **Zigzaya**, mélange subtil de jazz et raggamuffin qu'ils ont eux-mêmes nommé "jazzamuffin", **Tchapakan**, de la chanson française festive et colorée dans des rythmes roots et rock, ou encore **Panama Street**, un duo équipé d'un piano, d'un saxophone et d'un répertoire compilant latino, salsa, mumbo, chacha et jazz swing nord américain. De quoi séduire tous les visiteurs quels que soient leur âge et leur culture musicale !

PÉRI/EXTRA SCOLAIRE ET RESTAURATION

INSCRIPTIONS OUVERTES POUR LA RENTRÉE 2021-2022

FAST
UNE MARQUE DE DOCAPOSTE

Mairie du Cannet des Maures

Mes actions

Vos démarches en ligne
Votre espace famille vous donne accès aux démarches en ligne proposées ci-dessous. Une fois complétée et envoyée, chaque demande ainsi réalisée doit être instruite par nos services avant validation et mise en place effective.

Les modifications de planning de présence des vos enfants aux activités sont, en revanche, prises en compte immédiatement (sans validation de la part de nos services).

Inscriptions scolaires et périscolaires



Pré-inscription scolaire et activités périscolaires
Cette démarche permet de faire, en une seule opération, une demande d'inscription à un établissement scolaire et également de faire des demandes d'inscriptions à des activités (restauration scolaire, activités périscolaires et étude).



Demande d'inscription à des activités périscolaires
Cette démarche permet de faire des demandes d'inscriptions à des activités (restauration scolaire, périscolaire et étude).

INTERFACE NUMÉRIQUE DE L'ESPACE FAMILLE ACCESSIBLE VIA LE SITE INTERNET DE LA VILLE.

Les inscriptions en ligne aux **services scolaires et péri/extrascolaires** accessibles via votre espace famille sont ouvertes. **Tous les parents des élèves qui souhaitent bénéficier de ces services doivent faire la démarche** de s'inscrire, **même s'ils étaient déjà inscrits l'an dernier.**

Les inscriptions sont ouvertes

jusqu'au 06 juillet. À compter du premier jour des vacances d'été (soit le 07 juillet 2021), une fois votre inscription validée, il vous sera possible de réserver les activités pour toute l'année scolaire. Pour le périscolaire du mercredi, les réservations se font par période de sept semaines.

Les services concernés par ces démarches sont la restauration,

le périscolaire du matin, du soir, du mercredi, l'étude surveillée et la Maison des Jeunes.

Pour tout renseignement, nos agents vous répondent :

- Pôle Enfance Jeunesse :

04 94 50 06 06 -

pej@lecannetdesmaures.com

- Pôle Education et Transports :

04 94 50 98 32 - education.transports@lecannetdesmaures.com

education.transports@lecannetdesmaures.com

SEMAINE BLEUE À LA CANTINE - OCTOBRE 2019



BAL DES CM2 - JUIN 2018



PÔLE ÉDUCATION ET TRANSPORTS

Ce service traite de tout ce qui touche aux inscriptions scolaires et à la restauration scolaire. Il est également en charge de la gestion des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) qui accompagnent les enseignants de l'école maternelle Lei Pichoun.

PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE

Ce service est en charge de toutes les animations qui se déroulent en dehors des temps scolaires : pause déjeuner méridienne, périscolaire du matin et du soir et du mercredi, étude surveillée et animation de la Maison des Jeunes pour l'accueil des 11/17 ans les mercredis après-midi et en période de vacances scolaires.

NATUREMAN VAR EXPLORER

LE RAID AVENTURE PASSERA PAR LE CANNET DES MAURES !

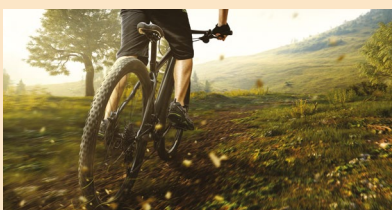
Au départ de Sainte-Maxime et à destination des Gorges du Verdon, les sportifs les plus aguerris franchiront mer et montagne pour 370 km de sport intensif. Le Cannet participe à l'aventure.

Deuxième étape du parcours qui en comptera douze, la ville du Cannet des Maures est donc partenaire de l'édition 2021 de la manifestation. Elle hébergera un plateau TV présenté par Patrick Montel, avec retransmission nationale le week-end du 25

et 26 septembre prochain. Les sportifs passeront par le centre-ville avant d'enchaîner la suite des étapes.

EN INDIVIDUEL OU PAR ÉQUIPE, UNE AVENTURE SPORTIVE HORS NORME

Elle comptera ainsi **près de 200 challengers** qui viendront repousser leurs limites afin de parcourir les **370km d'épreuves de natation, VTT et trail, le tout en 48 heures**. Avec un dénivelé de 7000m, autant dire qu'elle ne sera pas à la portée de tout le monde !



NATATION, VTT ET TRAIL SERONT LES TROIS DISCIPLINES PRINCIPALES DE CE RAID AVENTURE.

NOUVELLES STRUCTURES SPORTIVES ET LOISIRS

LES ÉQUIPEMENTS DU RECOUX ET DU PARC PELLEGRIN COMPLÉTÉS PAR DEUX ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES

Depuis une dizaine d'années, la ville agrmente ses parcs et jardins d'équipements urbains afin d'offrir à sa population un panel d'activités sportives et d'échanges. Ces infrastructures ont pour but de démocratiser la pratique du sport et maintenir le lien social.



POUR UTILISER LES TABLES D'ÉCHECS ET DE PING-PONG, IL EST NÉCESSAIRE DE SE MUNIR DE SON MATÉRIEL (RAQUETTES, BALLE, ÉCHECS).

Ainsi, en mai dernier, **une table de ping-pong** a été installée à proximité de la passerelle de l'Avenir sur l'aire du Recoux, et **deux tables d'échecs et de dames** ont été positionnées dans le parc Pellegrin.

Ces matériels viennent ainsi **compléter les équipements urbains déjà disponibles** (city stade, courts de tennis, parcours de street workout...) et permettront d'offrir aux Cannetois et aux visiteurs de nouveaux ateliers de sports et de loisirs.

Cette action s'inscrit également dans la continuité de l'obtention récente par la ville du **label Terre de Jeux 2024**, qui vise à promouvoir le sport sur l'ensemble du territoire français en vue des JO de Paris 2024.



MA LA MAISON

Si la Maison de la Fraternité n'a pas vocation à être un prestataire direct de la plupart des actions menées localement, elle agit comme un lien entre les demandeurs et les différents organismes susceptibles d'intervenir auprès de la population.





MAINTIEN À DOMICILE DE LA FRATERNITÉ À VOTRE SERVICE

services contribuant au maintien à domicile, elle assure un rôle de relais au niveau local pour une personne âgée en perte d'autonomie. Elle est à la fois facilitatrice et coordonnatrice des

LA FRATERNITÉ (MÉDIATION SOCIALE)

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (COORDINATION DES ACTIONS)

AIDES FINANCIÈRES

La Maison de la Fraternité accompagne les demandeurs dans la **constitution et le suivi des dossiers**. Les demandes peuvent être variées : allocation personnalisée d'autonomie (APA), caisses de retraites pour la prise en charge des frais d'aide à domicile, aide-ménagère, **aides financières à l'aménagement du logement** (salles de bains, sanitaires...).

Celles-ci peuvent être versées par les caisses de retraites, le Conseil Départemental ou d'autres organismes. Une aide exceptionnelle est également accordée par Action Logement.

Toutes ces actions sont relayées sur les supports de communication de la ville (site internet et réseaux sociaux, newsletter, application mobile...). Pour tout complément d'informations, les agents du Centre Communal d'Action Sociale sont à votre écoute au 04 94 50 08 21, ou par courriel à l'adresse ccas@lecannetdesmaures.com.

PRÉVENTION SANTÉ

Le programme "**Bien vieillir au Cannet des Maures**" existe depuis un peu plus de dix ans. Il s'adresse aux personnes âgées et consiste en la mise en place de divers ateliers permettant de développer l'autonomie et le maintien à domicile (travail de la mémoire, gymnastique, "bien manger bien bouger"...).

Chaque année, des cycles d'ateliers sont organisés (inscriptions auprès du Centre Communal d'Action Sociale durant l'été, les ateliers se déroulant entre octobre et avril en général) et une cinquantaine de personnes en bénéficient.

ÉTAT CIVIL

DE JANVIER À AVRIL 2021



NAISSANCES

SCIORTINO Giulia, Mélanie, Sabrina / FRÉJUS (83) le 04/01/2021
YACOUB Nour / BRIGNOLES (83) le 08/01/2021
UZUN Délila / BRIGNOLES (83) le 18/02/2021
DOUILLY IHMANANG Wasia, Linayel, Gilryk, Georges, Jean-Paul / ANGERS (49) le 22/02/2021
KINANE DAOUADJI Médine, Abdelkader / BRIGNOLES (83) le 16/03/2021
BERENGUIER Paul, Léandre, Louis / TOULON (83) le 22/03/2021
GORI Iris, Carole, Christine / FRÉJUS (83) le 06/04/2021
GOUSSAKA Rym / BRIGNOLES (83) le 08/04/2021
HERMIER Léandre, Thierry, Serge / FRÉJUS (83) le 18/04/2021
ROMMELARD Anakaõna, Mandy, Annie, Marcelle, Lydia, Zoé / HYÈRES (83) le 20/04/2021



DÉCÈS

LECONTE Marie Thérèse, Louise, Madeleine, épouse LACROIX / DRAGUIGNAN (83) le 06/01/2021
FLAMENT Eliane, Gisèle, veuve AUBERGER / DRAGUIGNAN (83) le 16/01/2021
LEFLAEC Line, Louise, épouse FLEURAT / OLLIOULES (83) le 24/01/2021
LÉANDRI Marie, Françoise, épouse CASTET / LE CANNET-DES-MAURES (83) le 26/01/2021
LEROY Yves, Noël, Jean-Marie / LE LUC (83) le 29/01/2021
BLOUIN Philippe, Nicolas, Louis / LE CANNET-DES-MAURES (83) le 01/02/2021
ROYANT Jacqueline, Francine, épouse GIAI-CHECA / BRIGNOLES (83) le 01/02/2021
LALANDE Etienne, Jules / LE CANNET-DES-MAURES (83) le 04/02/2021
JAMES Manuel / BRIGNOLES (83) le 12/02/2021
GOURRIN Henri, Yvan, Marcel / BRIGNOLES (83) le 15/02/2021
CHRETIENNOT Nicole, Louise, Léa, veuve JAMES / BRIGNOLES (83) le 19/02/2021
LOGINO Marguerite, Mauricette, Joséphine, veuve TEYSSEDRE / BRIGNOLES (83) le 21/02/2021
CASTEJON Raymonde, Dolorès, veuve RENAUD / DRAGUIGNAN (83) le 18/03/2021
MÉTIVET Yvon, Aimé / TOULON (83) le 21/03/2021
GILLET Armand, Paul, Albin / BRIGNOLES (83) le 24/03/2021
DEMOLLE Michel, André, Louis / FREJUS (83) le 26/03/2021
RAOULT Jean-Pierre / BRIGNOLES (83) le 03/04/2021
CURIEN Danielle, Simone, Cécile, veuve DURAND / DRAGUIGNAN (83) le 04/04/2021
MÜLLER Brunhilde, épouse ROY / DRAGUIGNAN (83) le 09/04/2021
CASTILLON Simone, Gilberte, Marie-Louise, épouse BOLLORÉ / BRIGNOLES (83) le 09/04/2021
CANTET Marie, Madeleine, Andrée, Yvonne, Gabrielle, épouse LOIRE / LE LUC (83) le 14/04/2021
THAREL Jeannine, Louise, veuve MATHONNAT / LE CANNET-DES-MAURES (83) le 14/04/2021

Transcriptions reçues en 2021 alors que les décès étaient de 2020

ARDOUIN Claude, Bernard, Roland / LE LUC (83) le 12/11/2020
LECLERC Claude, Joseph / BRIGNOLES (83) le 13/11/2020
BARAZZUOLI Louissette, Clémentine, Madeleine, veuve BARRET / DRAGUIGNAN (83) le 30/12/2020



MARIAGES

BOUHLEL Haïmed / OLIVEIRA DA SILVA Maria le 10/04/2021

LOU CANTOUN PROVENÇAU

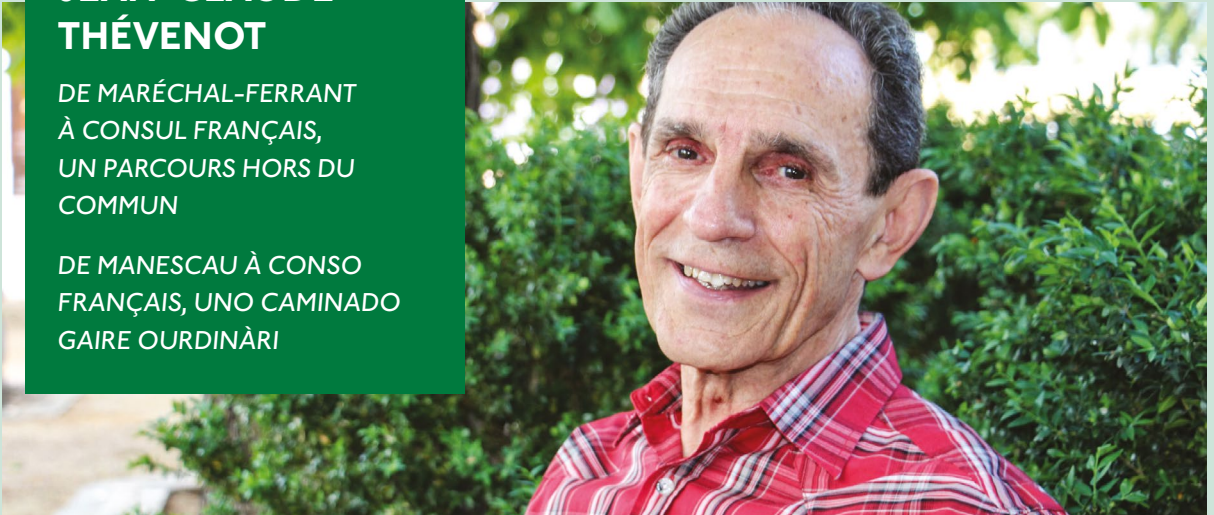
PAR CLAUDE IROIR



JEAN-CLAUDE THÉVENOT

DE MARÉCHAL-FERRANT
À CONSUL FRANÇAIS,
UN PARCOURS HORS DU
COMMUN

DE MANESCAU À CONSO
FRANÇAIS, UNO CAMINADO
GAIRE OURDINÀRI



Né en 1943 à Aulnay-sous-Bois, Jean-Claude Thévenot part vivre avec son père dès l'âge de 13 ans à Cognac après le décès de sa mère. Il y découvre le rugby qu'il pratiquera pendant vingt ans. **À 15 ans**, certificat d'études en poche, il entame une carrière d'apprenti forgeron-maréchal-ferrant. À l'âge de 19 ans, il commence une carrière militaire avec la casquette de mécanicien hélicoptère. Il foule le sol cannetois pour la première fois en 1970. Le début des trente glorieuses sera pour Jean-Claude synonyme de missions, notamment au Tchad où il exercera pendant deux ans.

À 35 ans, il prend sa retraite et intègre le civil dans l'aérospatial à Marignane. Mais ce fougeux trentenaire ne tient pas en place. Il part un an au Nigeria former des mécaniciens militaires, suite à quoi le ministère des affaires étrangères lui propose un poste d'intendant à l'Ambassade de France au Cameroun. Pendant huit ans, il verra défilet ministres et présidents dans les salons protocolaires. Algérie, Sénégal, île Maurice, il passe de poste en poste pour finir sa carrière en temps que vice-consul à l'Ambassade de France aux îles Fidji.

À 61 ans, cet hyperactif cannetois rentre au bercail pour une retraite définitive. En 2004, il propose ses services à la médiathèque municipale en tant que bénévole afin d'encadrer des cours d'informatique. En février 2016, il crée l'association des télédéclarants qu'il dirige toujours activement. Chaque matin, il parcourt ses sept kilomètres de randonnée le long de la Boudrague. Et si vous lui demandez quelle est aujourd'hui sa plus grande fierté, il vous répondra sa vie professionnelle et son épouse qui a fait de lui un père, un grand-père, un arrière-grand père, et avec qui il fête cette année ses 60 ans de mariage. Noces de diamant que nous leur souhaitons heureuses et étincelantes.

Néissu en milo nòu cènt quarante tres à Aulnay-sous-bois, Jan-Glàudi Thévenot s'en va viéure 'me soun paire à coumta de sei treg'an, à Cognac, après lou defuntage de sa maire. Aqùi fa la descuberto dóu rugby que li jugara vint an de tèms. **A quing'an**, certificat d'estüdi passa, coumenço uno carriero d'aprendis fourgeiroun-manescau, Emé sei dès-e-nòu an, coumenço uno carriero militàri emé la casqueto de mecanician elicoutèri. Mete lei pèd au Canet, pèr lou proumié còup, en milo nòu cènt setanto. La debuto dei trento glourioso sara pèr Jan-Glàudi sinounimo de missien, coume au Tchad, ente fara soun obro dous an de tèms.

A trente cinq an, sara la retrèto e rejougne lou civil dins l'aerospacialo à Marignane. Mai, aquéu fougous trentenaire a lou boulegun .S'en va un an au Nigéria fourma de mecanician militàri. A la seguido, lou menistèri deis affaire estrangiero li prepauso un poste d'intendènt à l'Embassado de Franço au Cameroun. Vuech an de tèms veira passa menistre e presidènt dins lei saloun proutoucoulàri. Algérie, Sénégal, Île Maurice, passo d'un coustat, de l'autre pièi acabo se carriero coume Souto-conso à l'Embassado de Franço eis Îlo Fidji.

A seissant' un an, 'quest'iperactiéu rintr'au siéu pèr uno retrèto definitivo. En doui milo quatre prepauso sei servici à la mediateco municipalo coume bountous pèr - fin d'ajuda ei cous infourmatico . En febríe doui milo sege mounto l'assouciacien d'aquélei que declaron à la teleragno e la meno toujours em'enavans. Chasque matin s'endraio pèr sèt kiloumetro de caminado tout dóu long de la Boudrago. E, se li demandas qual' es, ,encuei, sa mai grando fierta, vous respoundra : sa vido proufessionnalo e sa mouié qu'a fa d'éu un paire, un grand, un rèire-grand. Em'elo festejara aquest'an sei seissant'an de maridage ! Nouaço de diamant que li souvetant urouso e belugueianto.

16 JUILLET

20H : CELTIC KANAN MUSIQUE CELTIQUE

21H30 : LADIES BALLBREAKER ROCK

17 JUILLET

20H : JUDE TODD POP

21H30 : COCK ROBIN POP

18 JUILLET

20H : RED BEANS & PEPPER SAUCE GROOVE

21H30 : LA POISON ELECTRO-ROCK

FESTIVAL LE CHIEN ROUGE

CITÉ DENIS TISSOT

83340 LE CANNET DES MAURES

RENSEIGNEMENTS : 04 94 50 35 20

